

à propos

Le magazine du
KOFF pour la
promotion de la paix



Région de l'OSCE – des défis nouveaux et anciens de la société civile

swiss
peace

Schweizerische Friedensstiftung
Fondation suisse pour la paix
Fondazione svizzera per la pace
Swiss Peace Foundation

1

point fort

La société civile, un acteur indispensable à la paix et à la sécurité

2

dossier

Pas de résolution rapide des conflits dans l'espace de l'OSCE – interview de Christoph Lanz

Un nouvel instrument pour les droits humains : l'auto-évaluation des pays exerçant la présidence de l'OSCE

Élargir l'assise pour élargir l'acceptation

Le rôle de la société civile dans les processus de médiation vu par l'OSCE

Violence basée sur le genre et transformation des conflits

Intensifier le dialogue avec la société civile

La médiation dans les conflits gelés mais sévères dans le Caucase du Sud

Le dialogue au service des idées et de la compréhension

3

pour aller plus loin

De la « lune de miel » au « vulgaire instrument » – L'évolution du rapport de la Russie à l'OSCE

4

actualité

Organisations membres du KOFF

swisspeace / KOFF

5

calendrier

Événements

editorial

Depuis le conflit en Ukraine, on entend souvent parler d'un retour de la guerre froide. Les positions de l'Est et de l'Ouest se durcissent, et de nouveaux thèmes centraux tels que la migration et le terrorisme apparaissent dans le programme de l'OSCE. Au milieu de tout cela, la société civile se trouve prise en tenaille.

Souffre-t-elle d'un amenuisement de sa marge de manœuvre ? Peut-elle avoir une influence sur les conflits gelés ? Comment peut-elle collaborer de façon pertinente avec les gouvernements et l'OSCE ? Ces questions sont au cœur de la nouvelle édition d'*à propos*. Vous y trouverez une sélection d'articles rédigés par des personnes clé et expertes au sujet de l'OSCE, ainsi que par des membres d'organisations et de l'administration suisse œuvrant dans les régions concernées.

Bonne lecture !

Amélie Lustenberger, rédactrice du magazine du KOFF

P.-S. : dans le rapport annuel du KOFF 2017, nous vous parlons de la place de l'art, des femmes et des droits humains dans la promotion de la paix. Pour lire le rapport, cliquez [ici](#).

La société civile, un acteur indispensable à la paix et à la sécurité



Conférence parallèle de la société civile de l'OSCE, à Vienne le 6 décembre 2017. Photo : Dragan Tatic

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) est la plus grande organisation de sécurité régionale du monde : elle regroupe 57 États participants et une population de plus d'un milliard de personnes, sur un territoire s'étendant de Vancouver à Vladivostok. Anciennement Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), elle a été baptisée de son nom actuel en 1994. Pendant la guerre froide, la CSCE avait été ouverte dans le but de favoriser le dialogue entre l'Est et l'Ouest, débouchant, en 1975, sur la signature de l'Acte final d'Helsinki. Ce texte, aussi connu sous le nom d'« accords d'Helsinki », entérine le « Décalogue », dix principes qui constituaient à l'époque un compromis entre les intérêts occidentaux et ceux du bloc de l'Est, et reconnaissent avant tout l'importance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales comme prérequis à la paix et à la sécurité, ainsi que l'inviolabilité des frontières et l'intégrité territoriale des États. Depuis que l'Italie a pris la présidence de l'OSCE en janvier 2018, la mission de l'organisation a été quelque peu élargie. Pour Angelino Alfano, le président en exercice de l'OSCE et ministre des Affaires étrangères italien, il s'agirait de plus en plus d'agir comme médiateur dans l'espace méditerranéen (entre le Nord et le Sud), une région venant compléter – plus que remplacer – l'espace eurasiatique, notamment dans le contexte de la migration, l'extrémisme et le terrorisme.

Enjeux pour la société civile dans l'enceinte multilatérale de l'OSCE

Durant les quatre dernières décennies, les groupes de la société civile ont joué un rôle crucial en documentant, en surveillant et en établissant des rapports sur la mise en œuvre de l'Acte final d'Helsinki et des engagements qui en découlent pour l'OSCE. Les informations fournies par la société civile sont capitales pour le travail d'alerte précoce, la prévention et la transformation des conflits ainsi que pour le relèvement post-conflit.

Les modalités de participation aux événements de l'OSCE offertes à la société civile garantissent aux représentants des ONG le droit d'assister aux conférences d'examen, aux réunions de mise en œuvre des engagements et aux séminaires dans le domaine de la dimension humaine, et de s'y exprimer sur un pied d'égalité avec les représentants des États, à la condition qu'ils s'inscrivent auprès du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH). À l'heure actuelle, ces modalités sont néanmoins remises en cause, certains États participants cherchant à introduire de nouvelles règles et procédures pour limiter la participation de la société civile. Ces États voudraient se voir conférer le droit d'approuver (et donc aussi d'interdire) la participation d'interlocuteurs indépendants et critiques de la société civile, au motif par exemple que leurs organisations ne sont pas reconnues au niveau national, que leur expertise est considérée comme insuffisamment « pertinente » ou qu'elles sont accusées de soutenir « l'extrémisme » ou le « terrorisme ». Introduire ce type de mesures de « contrôle » pour restreindre l'espace occupé par la société civile dans l'enceinte multilatérale de l'OSCE ne fait que refléter ce qui s'est passé sur le terrain dans beaucoup d'États participants ces dernières années.

Enjeux pour la société civile dans la région de l'OSCE

La présentation ci-après des enjeux auxquels la société civile est confrontée dans la région de l'OSCE repose sur des informations et documents fournis par le réseau d'ONG « Civic Solidarity Platform », qui est présent dans tout l'espace OSCE.

Les crises auxquelles l'Ukraine et les régions alentours restent en proie en matière de sécurité et de droits de l'homme ainsi que d'autres contextes de conflit enlisés restent des priorités. Les acteurs de la société civile demeurent déterminés à contribuer à la transformation des conflits et au relèvement post-conflit, et fournissent un travail d'alerte précoce dans le but de prévenir l'éclatement de nouveaux conflits.

L'augmentation des restrictions des libertés d'association, de réunion pacifique et d'expression et le durcissement des menaces planant sur la sécurité des acteurs de la société civile, sur leur liberté de mouvement et leur droit à un procès équitable ont conduit à un rétrécissement significatif de l'espace de la société civile dans la région OSCE. Ces restrictions sont souvent légitimées au nom de la protection de la souveraineté nationale, de la sécurité nationale, de la prévention d'une « ingérence d'une puissance étrangère dans les affaires intérieures du pays », de la « lutte contre l'extrémisme et le terrorisme » et de la protection des « valeurs traditionnelles ».

La liberté d'expression a reculé dans beaucoup d'États participants et la désinformation est devenue un phénomène inquiétant, prenant souvent pour cibles les migrants, les réfugiés, les personnes LGBTI, les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et les

femmes. De nombreux États participants de l'OSCE ne prennent pas les mesures nécessaires pour prévenir les menaces et les abus, enquêter en la matière, engager des poursuites ou les sanctionner ; dans bien des cas, ils sont eux-mêmes complices.

Dans de nombreux pays de l'OSCE, le cadre constitutionnel même est menacé : plusieurs référendums sur la constitution ont débouché sur un renforcement inquiétant du pouvoir de l'exécutif et sur un affaiblissement des contre-pouvoirs. Ces crises constitutionnelles reflètent les menaces qui pèsent sur l'état de droit, les libertés fondamentales et la démocratie elle-même.

Les partis d'extrême droite et populistes gagnent du terrain sur l'échiquier politique dans l'ensemble de la région de l'OSCE, beaucoup fondant leur rhétorique sur la souveraineté nationale, la sécurité et les valeurs traditionnelles, au dépens des droits individuels, et sur le rejet de ceux perçus comme « étrangers », tels que les réfugiés fuyant la violence. On assiste à une montée manifeste des sentiments anti-réfugiés, de la xénophobie et des discours haineux.

Les attaques terroristes ont conduit plusieurs gouvernements à adopter une législation sur le terrorisme plus intransigente, marquant un tournant vers une ligne plus dure en matière de sécurité, au détriment des libertés individuelles. De nombreuses lois anti-terroristes laissent la possibilité d'interprétations erronées et d'abus prenant pour cibles les minorités, les figures de l'opposition et les voix discordantes de la société civile. D'autres réglementations violent la vie privée et la sécurité des personnes en étendant les pouvoirs de surveillance de l'État ; enfin, l'usage de pouvoirs exceptionnels et la prise de mesures temporaires telles que la promulgation de l'« état d'urgence » risquent de rentrer dans la normalité.

L'augmentation du recours à la torture ou de sa justification et la multiplication des cas de disparition forcée dans les États participants de l'OSCE sont alarmantes. La poursuite des auteurs de ces actes est, elle, honteusement insignifiante, ce qui illustre le caractère systématique de ces phénomènes dans de nombreux pays.

Retour vers le futur

Restreindre l'espace de la société civile revient à mettre en péril l'efficacité, la crédibilité et la raison d'être profonde de l'OSCE à une époque où les acteurs de la société civile ont besoin, plus que jamais, des tribunes que leur offre cette organisation pour faire entendre leurs voix. L'impossibilité pour eux de travailler efficacement affaiblira non seulement la participation de la population aux processus démocratiques, mais aussi la capacité d'agir de l'OSCE en elle-même, puisque c'est la société civile qui lui fournit beaucoup d'informations capitales provenant du terrain ainsi que des idées novatrices sur la façon de combler les failles existant dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE. Les récentes tentatives de certains États participants pour restreindre la participation de la société civile vont à l'encontre de ces objectifs et peuvent être considérées comme des signaux d'alerte précoces, indiquant que la paix et la stabilité sont menacées dans la région de l'OSCE. La participation d'acteurs de la société civile traitant de questions transversales liées à la sécurité humaine est un élément clé du programme de sécurité inclusif et global de l'organisation et un prérequis à la réussite des processus de prévention des conflits, de démocratisation et de promotion de la paix à long terme.

[swisspeace](#)

Natascha Cerny

natascha.cerny@swisspeace.ch

Program Officer, Policy & Platform

[links](#)

- [Civic Solidarity Platform \(en anglais\)](#)
- [Fiche d'information de l'OSCE](#)
- [Déclaration de la CSP : Safeguarding civil society participation in the Helsinki process – a matter of the OSCE's raison d'être \(en anglais\)](#)
- [Documents finaux de la Conférence parallèle de la société civile de l'OSCE, Hambourg, 6 et 7 décembre 2016 \(en anglais\)](#)
- [Recommandations de la société civile aux participants de la réunion du Conseil des ministres de Vienne \(décembre 2017, en anglais\)](#)
- [Déclaration de Vienne visant à empêcher les mesures de sécurité d'éclipser les droits de l'homme et l'état de droit \(en anglais\)](#)

dossier

Pas de résolution rapide des conflits dans l'espace de l'OSCE – interview de Christoph Lanz



Ecole d'été « Challenge History » 2017 à Mostar. Photo : Comité Helsinki suisse

Christoph Lanz est président du Comité Helsinki suisse (SHV), une organisation de la société civile qui s'engage pour la démocratie, l'État de droit et les droits humains en Suisse et à l'étranger. Le Comité Helsinki suisse travaille en réseau avec de nombreux autres comités Helsinki d'autres pays de l'OSCE au sein de la Civic Solidarity Platform (CSP). Christoph Lanz nous explique pourquoi l'OSCE a retrouvé son importance au cours des dernières années, et ce que les ONG peuvent faire dans la région.

Le Comité Helsinki suisse travaille entre autres avec des jeunes dans les Balkans occidentaux. Ce projet a pour objectif de favoriser les rencontres. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Depuis 2007, le SHV organise des séminaires en Suisse et dans les Balkans occidentaux. Les étudiants y discutent des droits démocratiques, de la liberté des médias, de la résolution des conflits et du rapport au passé. Ce projet a été élargi aux élèves plus jeunes dans le cadre de l'école d'été « Challenge History », qui a eu lieu pour la première fois en juillet 2017 à Mostar, en Bosnie et Herzégovine. Près de vingt participants de trois pays

encadrés par des experts se sont penchés sur l'histoire des Balkans occidentaux. Des éléments ludiques ont aussi été utilisés. Un exemple : le procès consécutif à l'attentat de Sarajevo, en 1914, contre l'héritier du trône austro-hongrois a été rejoué. Une moitié des élèves incarnait la défense, l'autre l'accusation. Cela a aidé les élèves à se mettre à la place de l'autre camp. Souvent, dans les Balkans occidentaux, l'enseignement de l'histoire a une forte connotation nationaliste. Ce projet aide les jeunes à adopter un point de vue plus ouvert sur le monde. Et c'était réjouissant de voir les participants sympathiser aussi en dehors des cours et faire des activités ensemble.

Y a-t-il d'autres projets prévus ?

Cette première école d'été a été un grand succès. Nous allons donc en organiser une autre cette année au Kosovo, et l'an prochain en Serbie. Malheureusement, le manque de ressources fait que nous ne pouvons pas monter d'autres projets à l'étranger. Mais le Comité travaille aussi en Suisse sur l'enseignement de l'histoire et de l'éducation civique. Nous allons en visite dans des écoles où nous parlons des défis de l'OSCE, des engagements des pays membres, des libertés civiles, de la démocratie et de l'État de droit. L'un de nos objectifs est de multiplier ces visites et de les professionnaliser. Et le 24 août aura lieu l'assemblée annuelle du Comité, à laquelle tout le monde est cordialement invité. Thomas Greminger, secrétaire général de l'OSCE, présentera les défis actuels qui se posent à l'OSCE.

Vous parlez d'un manque de ressources, ce qui nous amène à la question suivante : quelles sont, selon vous, les difficultés actuelles du Comité ?

L'école d'été ne peut être organisée qu'en collaboration étroite avec les ONG locales. Compte tenu de la distance et des langues et vécus différents, la coordination n'est pas toujours simple. Sans compter qu'il est difficile de trouver des sponsors pour ce genre de projets.

On entend souvent dire que ces dernières années, la marge de manœuvre de la société civile aurait diminué. Le ressentez-vous au Comité Helsinki suisse ?

Le Comité n'est pas entravé dans son travail dans les Balkans occidentaux. Cela s'explique sans doute par le fait qu'une école d'été ne menace pas les États, tandis que le travail d'autres ONG défie ouvertement les gouvernements. Nous souffrons indirectement de la méfiance croissante entre les États, qui accumulent les obstacles bureaucratiques. Par exemple, pour obtenir un visa pour Mostar, les élèves du Kosovo ont dû aller au préalable en Macédoine avec leurs parents.

D'autres organisations (y compris de la CSP) nous disent souffrir de cet amenuisement de l'espace laissé à la société civile. Beaucoup de défenseurs et défenseuses des droits humains et d'ONG sont confrontés à des tracasseries phénoménales, et même à des persécutions. La situation est particulièrement précaire en Russie, dans certains États d'Asie centrale et en Turquie. Nous sommes très attristés, bien sûr, de voir ces organisations sœurs subir de telles pressions.

Y a-t-il un lien entre l'oppression des défenseurs et défenseuses des droits humains et les conflits dans la zone OSCE ?

L'oppression croissante des défenseurs et défenseuses des droits humains est une conséquence des tendances de plus en plus autoritaires et nationalistes des gouvernements de la région. Souvent, les États qui ont une attitude agressive envers d'autres pays oppriment aussi leurs propres minorités, comme tout ce qui s'oppose à leur projet. Ils imposent une vision nationaliste. De là à restreindre les droits humains, il n'y a qu'un pas. On peut citer en exemples les conflits en Ukraine, en Arménie et en Azerbaïdjan.

Vous évoquez le conflit ukrainien. Que peuvent faire les ONG face à de tels « conflits gelés » ?

Les ONG sont très actives dans les régions en conflits de l'OSCE, même si cela les amène à subir de fortes pressions. Elles s'engagent par exemple en faveur des défenseurs et défenseuses des droits humains emprisonnés ou harcelés. Dans ce domaine, leurs actions sont souvent couronnées de succès. Elles font pression sur les gouvernements en lançant des pétitions et des appels, qui s'échangent entre ONG, y compris dans le cadre de la CSP.

Depuis le conflit en Ukraine, on entend souvent parler d'un retour de la guerre froide. Partagez-vous cet avis ?

Le conflit en Ukraine a ravivé les tensions entre la Russie et les pays occidentaux, et compliqué la collaboration au sein de l'OSCE. En même temps, il a redonné de l'importance à l'OSCE. Peu après que le conflit a éclaté, elle a mandaté une Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine. À la frontière des régions en crise, cette mission atténue les tensions. La MSO ne peut pas intervenir directement, c'est sûr, mais sa seule présence a un impact positif, puisqu'elle observe et signale les événements. Elle fonctionne comme les casques bleus de l'ONU. De plus, les négociations entre les parties se déroulent sous l'égide de l'OSCE, et à plusieurs reprises déjà, elles ont conduit à des cessez-le-feu temporaires. Cela a permis de faciliter au moins un peu la vie des populations touchées, par exemple en remplaçant des conduites d'eau détruites. Donc on peut dire que dans cette crise, l'OSCE remplit sa mission de médiatrice entre l'Est et l'Ouest.

La Suisse a présidé l'OSCE en 2014. Quelles ont été les conséquences pour le Comité Helsinki suisse et l'OSCE ?

En 2014 et 2015, le SHV a collaboré très étroitement avec le DFAE. Nous avons aussi participé à un groupe de travail d'ONG suisses. Pour la Suisse, cette présidence a été un succès. Elle a été le premier pays à considérer ce mandat comme une occasion d'évaluer aussi sa propre situation au regard des droits humains. Et elle a fait école. Le fait qu'un Suisse, Thomas Greminger, ait été élu secrétaire général de l'OSCE, s'explique sans doute aussi par l'engagement de la Suisse.

La présidence est actuellement exercée par l'Italie, qui axe l'action sur les migrations et le terrorisme. Quel est le rôle joué par les ONG dans ces domaines ?

Avant la présidence italienne, beaucoup d'ONG venaient déjà en aide aux réfugiés. Pour ce

qui est de la lutte contre le terrorisme, les ONG luttent particulièrement contre les abus qu'elle entraîne. De nombreux pays se servent de la « lutte contre le terrorisme » pour faire taire les défenseurs et défenseuses des droits humains et d'autres voix critiques. Les ONG s'opposent à cette tendance. Sur ce thème, la CSP a élaboré en décembre 2017 la « Déclaration de Vienne ». Celle-ci demande que les mesures sécuritaires prises dans le cadre de la lutte anti-terroriste ne servent pas à restreindre abusivement les droits humains.

Comment voyez-vous l'avenir de l'OSCE ?

Je ne pense pas que les conflits dans l'espace de l'OSCE puissent être résolus rapidement. Mais l'OSCE continuera à jouer un rôle important pour prévenir l'escalade et faciliter la vie des personnes touchées.

[Comité Helsinki suisse](#)

Christoph Lanz

christoph.lanz@shv-ch.org

[links](#)

- [Comité Helsinki suisse \(en allemand\)](#)

dossier

Un nouvel instrument pour les droits humains : l'auto-évaluation des pays exerçant la présidence de l'OSCE



Discussion sur l'auto-évaluation à Belgrade en décembre 2015. Photo: swisspeace

En 2014, alors qu'elle assurait la présidence de l'OSCE, la Suisse a effectué une démarche pionnière en procédant à l'évaluation de sa propre mise en œuvre des engagements souscrits en tant que membre de l'OSCE et liés à la « dimension humaine » (droits humains et démocratie). Cette idée émanait toutefois de la société civile, notamment du réseau Civic Solidarity Platform. Elle permet aux pays exerçant la présidence tournante de donner le bon exemple. Dans un contexte marqué par un durcissement politique et de nombreuses atteintes aux droits humains, il est devenu presque impossible à l'OSCE d'instaurer de nouvelles obligations dans ce domaine. C'est pourquoi la Suisse a mis l'accent sur le respect des engagements déjà pris.

Le pays président l'OSCE ne réalise pas lui-même l'évaluation, mais mandate une instance extérieure. Dans le cas de la Suisse, le CSDH (Centre suisse de compétence pour les droits humains) a examiné les points suivants :

- observation des élections
- intolérance et crimes haineux
- liberté d'expression
- traite des êtres humains
- genre / égalité entre hommes et femmes

D'importantes insuffisances ont été mises en évidence, par exemple en matière de transparence du financement politique, dans le droit de manifester, soumis dans de nombreux cantons à des règles restrictives, ou dans les manques déjà connus en matière d'égalité des sexes. Ces insuffisances dans la protection des droits humains, accompagnées de plusieurs autres, ont aussi été soulignées dans le rapport critique d'une ONG. Celui-ci a depuis été intégré à l'évaluation, de même que les prises de position de l'administration fédérale. Force est de constater que cette auto-évaluation n'a cependant pas été suivie d'effets dignes de ce nom. Si la Suisse a été pionnière sur le plan de la forme, elle ne l'a pas été sur le fond.

La Serbie en 2015, l'Allemagne en 2016, l'Autriche en 2017 et actuellement l'Italie lui ont emboîté le pas en se livrant elles aussi à une auto-évaluation. Le format de ces évaluations est débattu et adapté en permanence, grâce notamment au lobbying constant des organisations œuvrant pour les droits humains dans les pays concernés et à l'échelle de l'OSCE. La connexion avec d'autres procédures liées aux droits humains, le renforcement de la coopération avec le bureau des droits humains de l'OSCE (ODIHR) et l'obligation de planifier un processus d'application réservent encore d'importants potentiels de progression.

humanrights.ch

Matthias Hui

matthias.hui@humanrights.ch

links

- [Civic Solidarity Platform \(en anglais\)](#)
- [CSDH: Auto-évaluation de la Suisse, 2014](#)
- [DFAE: Auto-évaluation de la Suisse, 2014](#)
- [Auto-évaluation de la Serbie, 2015 \(en anglais\)](#)
- [Rapport des ONG sur la Serbie, 2015 \(en anglais\)](#)
- [Auto-évaluation de l'Allemagne, 2016 \(en allemand\)](#)
- [Auto-évaluation de l'Autriche, 2017 \(en anglais\)](#)

dossier

Élargir l'assise pour élargir l'acceptation



En éducation civique, les élèves apprennent la cohabitation pacifique. Photo : Fondation Village d'enfants Pestalozzi / Peter Käser

Activités scolaires interethniques et amélioration des pratiques d'enseignement : en Macédoine, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi aide les différentes communautés de la société civile à mieux se comprendre.

En Macédoine, les enfants des différentes ethnies vivent dans des mondes à part. Cette division est déjà visible dans les communes, où les membres de différentes cultures habitent dans des zones distinctes. Elle se manifeste aussi à travers le système scolaire, les enfants fréquentant des écoles différentes selon leur appartenance ethnique.

Depuis 2012, le partenariat entre la Fondation Village d'enfants Pestalozzi et l'organisation locale Civic Education Centre (MCEC) travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Éducation et contribue ainsi à favoriser l'enseignement interculturel au niveau des écoles, des communes et au plan national. « Au début, il a été difficile de convaincre les établissements et les enseignants d'assumer des charges supplémentaires pour ces cours mixtes », explique Azbija Memedova, responsable pays. Désormais, les équipes ont plus confiance dans le travail de la Fondation Village d'enfants Pestalozzi.

Cela s'explique notamment par le fait que la question de l'éducation interculturelle a été abordée sous plusieurs angles. Si le projet se concentre sur les rencontres entre élèves et sur la formation des enseignants, il implique également toutes les autres parties prenantes, du conseil d'école aux parents. Au niveau institutionnel, l'intégration de l'enseignement interculturel dans les projets internes aux écoles est encouragée. En collaboration avec le Ministère de l'Éducation, le programme d'éducation civique est modifié afin d'intégrer des thématiques interculturelles.

À l'heure actuelle, 27 écoles primaires réparties dans toute la Macédoine font profiter plus de 4000 élèves de ces activités scolaires mixtes. 635 enseignants améliorent leurs méthodes grâce à des formations spécifiques. D'ici fin 2019, plus de 12 000 élèves et 800

enseignants participeront à ce projet.

Fondation Village d'enfants Pestalozzi

Christian Possa

c.possa@pestalozzi.ch

Responsable communication

links

- [Fondation Village d'enfants Pestalozzi \(en allemand\)](#)
- [Macedonian Civic Education Center \(en anglais\)](#)

dossier

Le rôle de la société civile dans les processus de médiation vu par l'OSCE



Thomas Greminger, secrétaire général de l'OSCE. Photo : OSCE/Micky Kroell

En tant que plateforme inclusive de dialogue, l'OSCE vise à faciliter la résolution de conflits et de différends de manière pacifique, au moyen d'une boîte à outils complète, adaptée à tous les stades du cycle d'un conflit, laquelle comprend la facilitation du dialogue et la

médiation. À cet effet, l'OSCE s'efforce d'améliorer les capacités à traiter les causes d'instabilité et à promouvoir des sociétés pacifiques résilientes aux conflits violents. Les organisations de la société civile (OSC) sont des partenaires cruciaux pour l'OSCE car elles peuvent alerter rapidement sur la montée de tensions, faciliter le dialogue pour régler les différends au plus vite, contribuer aux processus de réconciliation via l'engagement des citoyens et renforcer les sociétés pacifiques et tolérantes. Les OSC jouent également un rôle central dans une inclusion effective des femmes, la prévention et la résolution de conflits, et la mise en œuvre d'efforts visant à consolider la paix à très long terme. Elles permettent l'existence de plateformes majeures favorisant l'émancipation des femmes et aidant ces dernières à faire entendre leur voix.

Par ailleurs, la société civile peut grandement contribuer aux processus de paix engagés par l'OSCE, comme par exemple le processus de règlement transnistrien. Les OSC peuvent ainsi renforcer la légitimité de tels processus, encourager la confiance entre les communautés des différentes parties au conflit et élargir la participation, en garantissant que les problèmes qui touchent différents segments de la société soient pris en compte dans les négociations. Tout cela permet une mise en œuvre plus globale et durable des solutions adoptées.

Il est toutefois indispensable de tenir compte du contexte et de la complexité du conflit lors d'une collaboration avec les OSC. De même, il ne faut pas considérer la participation de celles-ci comme un remède à tous les maux. En effet, dans les discours publics, les OSC sont souvent perçues comme pacifiques. Mais ce serait perdre de vue le fait que certaines d'entre elles sont étroitement liées à des parties au conflit et font donc souvent davantage partie du problème que de la solution. Cela semble particulièrement vrai dans les sociétés touchées par un conflit. Dans ce cas, il se peut que les OSC agissent pour le compte de parties au conflit et renforcent ainsi la défense d'intérêts particuliers lors des discussions. Cela a de graves conséquences pour la légitimité de ces OSC et constitue un obstacle à leur participation aux processus de médiation officiels.

En outre, les OSC sont souvent très fragmentées et divisées sur les problématiques qu'elles considèrent importantes, ce qui constitue un autre défi pour leur inclusion dans les processus de paix. Il existe de nombreux exemples d'initiatives de paix ayant inclus des représentants de la société civile sans leur avoir donné l'opportunité de consolider au préalable leurs positions et revendications. Leur groupe était alors fortement divisé et pouvait être facilement manipulé ou instrumentalisé par les parties au conflit. Inclure les OSC d'une telle manière va donc à l'encontre de la raison initiale de leur inclusion.

Lorsque l'OSCE travaille avec les OSC dans le but de prévenir et résoudre un conflit, elle doit tenir compte de ces problématiques. La collaboration doit se limiter aux OSC qui adhèrent véritablement aux engagements et principes de l'OSCE. De même, les OSC partageant les mêmes opinions doivent créer des alliances stratégiques leur permettant de se coordonner, de manière à améliorer leur capacité à faire entendre leur voix et à avoir un impact positif sur les processus de résolution du conflit. Concevoir soigneusement les processus de médiation menés par l'OSCE en y intégrant de tels constats aide à créer un cadre solide pour la résolution pacifique de conflits et de différends.

[OSZE](#)

Thomas Greminger

press@osce.org

links

- Site web officiel de l'OSCE
- Livre : *Understanding the Mediator: Taking Stock of the OSCE's Mechanisms and Instruments for Conflict Resolution* (en anglais)

dossier

Violence basée sur le genre et transformation des conflits



Le projet cfd Ndal – stop vise à faire travailler des jeunes sur de courtes pièces de théâtre thématiques sur la violence basée sur le genre. Lors des représentations, le public s'exprime sur la manière de modifier et d'améliorer les scènes pour que les situations présentées soient gérées sans violence. Le théâtre sert ainsi d'outil pour initier un changement sociétal. Photo : Majlinda Hoxha

Plus de vingt ans après la fin de la guerre, la violence basée sur le genre est encore largement répandue en Bosnie et Herzégovine et au Kosovo. Des études indiquent qu'une femme sur quatre en est victime en Bosnie et Herzégovine. Dans la plupart des cas (71,5 %), les auteurs des faits sont les compagnons ou les ex-partenaires.

Au Kosovo, un tiers de la population pense que la violence physique fait partie d'une relation conjugale, que la violence domestique est une affaire de famille et qu'elle n'a pas à

être signalée à la police. On estime que 41 % de la population féminine a été victime de violence conjugale en 2014, et qu'au cours de leur vie, 68 % des femmes en font l'expérience. La pauvreté est un facteur majeur parmi ceux pouvant être à l'origine des violences domestiques. Le harcèlement sexuel est, lui aussi, largement répandu dans ce pays.

La Bosnie et Herzégovine comme le Kosovo ont signé la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité et les deux pays ont élaboré, pour la mettre en application, des plans d'action nationaux (PNA 1325) dont la mise en œuvre est surveillée de près par des organisations de la société civile. Plus concrète et plus contraignante, la Convention d'Istanbul constitue un autre instrument important contre la violence domestique. En Bosnie et Herzégovine, une première stratégie est déployée depuis 2015 pour la mettre en application. Au Kosovo aussi, la Convention d'Istanbul est considérée comme un outil majeur pour lutter contre toutes les formes de violence dont sont victimes les femmes. Malheureusement, dans ces deux pays, un fossé énorme existe entre la réglementation et sa mise en œuvre au quotidien.

La violence basée sur le genre au cœur de deux projets

S'agissant de la violence basée sur le genre, impliquer, sensibiliser, protéger et prévenir sont des dimensions importantes et assumées des projets cfd. Dans le cadre de *Snaga – force*, en Bosnie et Herzégovine, des conseils et un soutien psychologique sont offerts aux femmes victimes de violence, dans les maisons d'accueil et les centres de conseil. Medica Zenica, l'organisation partenaire du cfd, entretient un réseau actif avec la police et d'autres organes officiels pour mieux protéger les victimes de violences domestiques et basées sur le genre. Les cours de formation et le soutien psychosocial proposés dans les villages permettent aux femmes de trouver du travail et d'échapper à la pauvreté. Elles ont ainsi la possibilité d'exploiter leur potentiel et leurs capacités et deviennent plus visibles aux yeux de la société, ce qui permet d'affaiblir les stéréotypes de genre et d'endiguer la violence et la discrimination sexospécifiques.

Au Kosovo, le projet *Ndal – stop* utilise le théâtre pour aider les femmes victimes de violence à surmonter ce qu'elles ont vécu. Il s'agit pour des jeunes de se confronter aux problématiques de la violence et des stéréotypes associés aux femmes et aux hommes dans le cadre de démarches créatives participatives. Dans les communes, des représentations publiques mettant en scène ces participantes et participants ainsi qu'un débat organisé par la suite mettent en lumière le problème de la violence basée sur le genre.

Intégration et inclusion

Bien souvent, les projets cfd organisés dans l'Europe du Sud-Est sont sciemment ouverts à des participants d'origine ethnique différente. Ainsi, *Ndal – stop* et *Snaga – force* réunissent des jeunes et des femmes d'ethnies différentes, issues de zones rurales comme urbaines. À petite échelle, cette approche jette des bases importantes pour l'ensemble de la société et pour la cohésion nationale dans ces deux pays.

Les projets cfd ont pour objectif de renforcer le bien-être psychique et la résilience de la population. Ils encouragent l'engagement politique des femmes au niveau local, dans l'optique d'un futur engagement à un niveau supérieur. Dans le contexte d'après-guerre, le

Kosovo et la Bosnie et Herzégovine sont des États fragiles, s'apparentant de plus en plus à des États en faillite : de ce fait, l'engagement de la société civile y est d'autant plus important. Dans le cadre des projets cfd, des femmes et des jeunes s'engagent contre la violence et la discrimination. Les projets participatifs ouvrent de nouvelles perspectives. L'approche globale qui les sous-tend est une contribution importante à la transformation du conflit et à la promotion de la paix.

[Cfd, l'ONG féministe pour la paix](#)

Jacqueline Salami

jacqueline.salami@cf-d-ch.org

Responsable du programme cfd Europe du Sud-Est

links

- [Cfd, l'ONG féministe pour la paix \(en allemand\)](#)
- [Kosovo Women's Network KWN \(en anglais\)](#)
- [Framework Strategy for the implementation of the convention on preventing and combating violence against women and domestic violence in Bosnia and Herzegovina \(en anglais\)](#)

dossier

Intensifier le dialogue avec la société civile



Représentantes et représentants de l'OSCE Network of Think Tanks and Academic Institutions au Conseil ministériel de l'OSCE à Hambourg, en décembre 2016. Photo : OSCE

L'OSCE a une fonction pionnière dans la création d'une organisation de sécurité moderne et complète. Depuis 1975, les groupes dissidents jouent un rôle important. Au XXI^e siècle, il est désormais établi dans la communauté scientifique que mieux intégrer la société civile favorise l'instauration d'une paix durable. Néanmoins, dans de nombreux régimes autoritaires, les acteurs de la société civile doivent lutter contre de forts vents contraires et il n'est pas rare qu'ils voient leur engagement entravé par les lois.

Dans l'OSCE, la société civile a toujours été bien intégrée dans la « dimension humaine »; en revanche, sur les questions politiques, militaires ou économiques, il y a un retard évident à rattraper. En 2014, alors qu'elle présidait l'OSCE, la Suisse a renforcé le dialogue avec la société civile, et elle peut être fière de son bilan, par exemple de l'autoévaluation volontaire des engagements pris en matière de droits humains, ou des mesures visant à encourager la participation politique des jeunes. Pour répondre aux défis actuels qui se posent dans les pays de l'OSCE, comme le terrorisme djihadiste ou les conséquences de l'exil et des migrations, il est impératif de mieux intégrer la société civile et de pratiquer une politique proche des citoyens.

Depuis 2010, la société civile dispose d'une voix puissante dans l'espace de l'OSCE : la Civic Solidarity Platform (CSP) donne des recommandations concrètes aux pays membres de l'OSCE lors de l'OSCE Human Dimension Implementation Meeting qui se tient chaque année, mais aussi parallèlement aux réunions du Conseil ministériel de l'OSCE. Par ailleurs, depuis 2013, plus de 80 instituts de recherche de plus de 40 pays réunis au sein de l'OSCE Network of Think Tanks and Academic Institutions proposent des idées innovantes et permettent ainsi de jeter des ponts entre le monde universitaire et la politique.

En renforçant le dialogue avec la société civile, on encourage les échanges et la confiance dans l'espace de l'OSCE, ce qui en retour contribue grandement à la paix et la stabilité en Europe, surtout en cette époque de crises multiples et de défis d'un genre nouveau. L'OSCE, organisation inclusive et fondée sur le consensus, est le maillon idéal pour faire le lien entre la politique, la recherche et la société civile.

[Center for Security Studies \(CSS\), EPFZ et OSCE Network of Think Tanks and Academic Institutions](#)

Christian Nünlist

nuenlist@sipo.gess.ethz.ch

Senior Researcher, Center for Security Studies (CSS), EPFZ, et co-coordonateur, OSCE Network of Think Tanks and Academic Institutions

[links](#)

- [OSCE Network of Think Tanks and Academic Institutions \(en anglais\)](#)
- [Civic Solidarity Platform \(en anglais\)](#)

La médiation dans les conflits gelés mais sévères dans le Caucase du Sud



Rencontre des délégations de Russie, d'Ossétie du Sud et de Géorgie en février 2016 sous une tente placée à proximité du point de passage fermé sur la ligne administrative, près d'Ergneti (Géorgie). Photo: OSCE

Texte tiré de l'édition 2/16 du journal Swiss Peace Supporter (pages 14-16)

En dépit de leurs différences, la Géorgie et l'Azerbaïdjan sont deux exemples qui montrent que les conflits liés à l'indépendance dans l'espace post-soviétique peuvent compromettre une architecture de sécurité européenne. En effet, les conflits locaux non résolus sont tout à fait susceptibles de bloquer un ordre de paix à l'échelle européenne.

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique au début des années 1990, le Caucase du Sud est le théâtre de conflits non résolus, tant en Géorgie (Abkhazie et Ossétie du Sud) qu'en Arménie et en Azerbaïdjan (Haut-Karabagh). Si tous ces conflits prennent racines dans la politique nationale stalinienne, ils se distinguent néanmoins par leur structure, leur intensité et par les tentatives ébauchées pour y remédier.

En Géorgie, deux régions, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, ont fait sécession. Depuis les guerres de 1992 à 1994 et de 2008, elles sont protégées, ou selon le point de vue géorgien: occupées par des troupes russes. La Géorgie condamne l'occupation russe et la reconnaissance de ces deux « États », qu'elle considère comme une atteinte à son intégrité territoriale, et exige la réintégration de ces deux territoires. Dans cet imbroglio, toute

question portant sur le statut de ces régions, et donc de la solution de paix, est tabou. Suite à l'accord Sarkozy-Medvedev de septembre 2008, les « Geneva International Discussions » (GID) sont néanmoins parvenues à s'imposer comme cadre durable du traitement du conflit.

Ces « Geneva International Discussions » (GID) sont animées par un comité de trois personnes: des représentants de l'UE, de l'ONU, et moi-même en qualité de représentant spécial de la présidence allemande de l'OSCE. Y prennent part des représentants des parties: la Russie, la Géorgie, mais aussi l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, ces dernières n'étant toutefois pas reconnues comme parties au conflit par la Géorgie. Les GID, qui ont donné lieu à 35 séances de pourparlers jusqu'en mars 2016, traitent tous les trois mois de questions de sécurité et de questions humanitaires, en deux groupes de travail. Certaines de ces questions sont très polémiques et sensibles, comme le retour des personnes déplacées ou la liberté de voyager pour les Abkhazes. Il n'est pas rare d'assister à un « walk out » c'est-à-dire que les membres d'une délégation se lèvent et quittent la pièce. Mais sur le plan technique, à plusieurs reprises, des accords ont pu être trouvés, par exemple sur l'irrigation ou sur la protection des biens culturels.

J'anime aussi, avec la Mission d'observation de l'UE, le « Incidents Prevention and Response Mechanism », ou plus brièvement: l'IPRM. Dans ce cadre, les délégations russe, ossète et géorgienne se rencontrent une fois par mois sous une tente de l'OSCE, près d'un passage de frontière bloqué. Plus de 70 rencontres, d'une durée de plusieurs heures chacune, ont déjà eu lieu à Ergneti. L'IPRM comprend aussi une « hotline » téléphonique très sollicitée, souvent pour des franchissements illicites de la « ligne de démarcation administrative ». La population locale est la principale victime du conflit. Nous ne cessons de chercher des solutions, par exemple pour faire en sorte que les paysans puissent aller chercher leurs vaches égarées sans courir le risque de se faire arrêter. Les disparus pendant la guerre civile sont une question particulièrement tragique, qui est confiée au Comité international de la Croix-Rouge.

Tel qu'il se présente actuellement, le conflit qui oppose l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la question du Haut-Karabagh remonte aussi aux revendications d'indépendance des anciennes républiques soviétiques. La région du Haut-Karabagh (jardin noir en montagne), peuplée majoritairement d'Arméniens, s'est déclarée indépendante de l'Azerbaïdjan en 1992, après un conflit armé ; aujourd'hui encore, les affrontements sur la « ligne de contact » perdurent. En mai 2016, la situation semblait calme, ce qui ne signifie pas qu'elle soit stable. Depuis la surprenante escalade du conflit entre le 2 et le 5 avril 2016 et la « trêve de Moscou » négociée oralement entre les parties, des violations quotidiennes du cessez-le-feu continuent à être constatées. Les 28 et 29 avril 2016, le conflit s'est de nouveau envenimé ; de part et d'autre, la situation est alarmante, avec des troupes prêtes à intervenir.

Le suivi régulier de l'OSCE, mené par l'ambassadeur Andrzej Kasprzyk, conseiller personnel de la présidence de l'OSCE pour le Groupe de Minsk, est tout à fait de nature à restaurer la confiance. J'ai pu m'en convaincre début mai 2016, à l'occasion d'une visite de suivi avec la participation du pays exerçant la présidence de l'OSCE, l'Allemagne. Ce suivi n'en reste pas moins un instrument symbolique. Un mécanisme efficace devrait s'inscrire dans le contexte d'un cessez-le-feu renforcé qui associerait le suivi à un système d'examen.

L'Azerbaïdjan n'accepterait toutefois un tel concept que si l'Arménie se retirait des sept

districts limitrophes du Haut-Karabagh. Or l'Arménie exige que le statut du Haut-Karabagh soit fixé avant d'envisager des compromis sur d'autres territoires. Depuis la guerre d'avril, les deux parties et le Haut-Karabagh semblent plus éloignés que jamais d'un compromis ; les positions sur lesquelles ils campent depuis plus de vingt ans se sont encore durcies. La marge est devenue très étroite pour mener des négociations de paix. En outre, le temps presse, car des opérations de guerre peuvent être déclenchées à tout instant, d'autant que les frustrations, mais aussi les peurs et la fatigue augmentent chez les populations concernées.

En Géorgie, aucune solution pour la paix n'est envisageable à brève échéance. Dans ce contexte, les GID servent à stabiliser la situation dans une région où les affrontements militaires se sont calmés. Il n'en va pas de même au Haut-Karabagh: là-bas, les six composantes d'une paix durable sont réunies. Il n'existe toutefois pas de format de négociations accepté qui intégrerait ces principes à un traité de paix, dans le cadre d'un processus structuré. Au contraire, l'intensité du conflit sur la ligne de contact s'accroît régulièrement. La Géorgie et l'Azerbaïdjan sont deux exemples différents qui montrent que les conflits liés à l'indépendance dans l'espace post-soviétique peuvent compromettre l'architecture de sécurité européenne.

[Envoyé spécial de l'OSCE pour le Caucase du Sud](#)

Ambassadeur Günther Bächler

guenther.baechler@eda.admin.ch

links

- [Crise de l'architecture européenne de sécurité \(numéro 6/2016 de la revue Swiss Peace Supporter, pages 14-16\)](#)
- [Numéros récents de la revue Swiss Peace Supporter](#)

dossier

Le dialogue au service des idées et de la compréhension

Les points de vue de la société ukrainienne et du gouvernement divergent sur les stratégies et les mesures transitoires susceptibles de résoudre le conflit qui se déroule à l'est de l'Ukraine depuis maintenant quatre ans. Quelle attitude adopter avec les citoyennes et citoyens ukrainiens résidant hors de la zone contrôlée par le gouvernement central ? Les mesures constructives visant à maintenir ces personnes dans la nation ukrainienne sont rarement soutenues, certaines même se heurtent à un rejet. Le large désaveu du protocole de Minsk ne facilite pas non plus les choses. Les lois et réformes constitutionnelles que

prévoient cet accord en matière de décentralisation, d'établissement d'un statut particulier, de loi électorale locale et de loi d'amnistie sont perçues par la majorité des Ukrainiens comme étant une capitulation sans conditions aux exigences de la Russie. Victimes de la pression exercée par l'opinion publique, les membres du Parlement ont de plus en plus de mal à se mobiliser en faveur de solutions constructives.

Par conséquent, le département de la sécurité humaine du DFAE propose une plateforme publique offrant aux parties en présence un espace de dialogue et de compréhension pour débattre de manière constructive des solutions à apporter au conflit qui agite l'est de l'Ukraine. Les parlementaires, membres du gouvernement et spécialistes issus des rangs de la société civile y échangent régulièrement leurs points de vue pour trouver une solution pacifique au conflit. L'ouverture de cette plateforme à des experts et expertes dans d'autres conflits (Irlande du Nord, Transnistrie, Géorgie entre autres) rend possible le partage des expériences et l'émergence de nouvelles idées. Depuis le début de l'année, les thèmes suivants ont été abordés : préservation de la paix, administration internationale de transition et possibilités d'action pour le gouvernement et la société civile au regard de la réintégration de l'Ukraine de l'Est.

Division Sécurité humaine

Matthias Bosshard

matthias.bosshard@eda.admin.ch

pour aller plus loin

De la « lune de miel » au « vulgaire instrument » – L'évolution du rapport de la Russie à l'OSCE

Actuellement, lorsqu'on parle de l'OSCE, c'est souvent pour parler de la Russie et de son rôle dans le conflit ukrainien. Ce faisant, on néglige souvent d'aborder la composante historique de la relation entre la Russie et l'OSCE. Wolfgang Zellner et Elena Kropatcheva ont examiné de près l'évolution de cette relation : le premier en 2005 dans l'article « Russia and the OSCE: From High Hopes to Disillusionment », et la seconde en 2015 dans « The Evolution of Russia's OSCE Policy: From the Promises of the Helsinki Final Act to the Ukrainian Crisis ». Que nous disent-ils de cette évolution ? Et comment celle-ci s'est-elle transformée entre 2005 et 2015 ?

Jusqu'au tournant du millénaire, la Russie avait une vision tout à fait positive de l'OSCE. Kropatcheva parle de cette période comme d'une brève « lune de miel », et Zellner évoque les « intérêts positifs » de la Russie envers l'OSCE. C'est la Russie qui au début des années 1990 a proposé la transformation de l'OSCE en organisation internationale fondée sur un traité et dotée de moyens de contrainte juridique ainsi que d'un conseil exécutif à capacité

décisionnelle, semblable au Conseil de sécurité de l'ONU. Selon Zellner comme selon Kropatcheva, les raisons de cette initiative étaient variées. L'Union soviétique avait intérêt à préserver l'acceptation du statu quo politique en Europe, à intensifier le commerce avec les pays européens, ou à accéder aux technologies occidentales. Cette initiative était par ailleurs motivée par la perspective d'un élargissement à l'est de l'OTAN.

L'espoir de voir naître une telle organisation appuyée sur des accords internationaux a cependant bientôt fait place à la désillusion. Des conflits d'intérêts de nature très différente ont conduit la Russie à changer de politique vis-à-vis de l'OSCE. Là encore, les deux auteurs s'accordent pour estimer que le rôle de l'OTAN a été décisif. Ainsi, l'intervention de la Kosovo Verification Mission (KVM) dépêchée en 1999 par l'OSCE en accord avec la Russie s'est soldée par un échec et des frappes militaires de l'OTAN. À la suite de ces événements, la Russie a radicalement changé d'attitude face à l'OSCE. L'organisation n'incarnant plus la possibilité d'une politique de sécurité commune en Europe, la Russie s'est mise à la considérer comme un instrument de l'OTAN, explique Zellner. Mais les deux auteurs évoquent aussi d'autres facteurs : par exemple le manque de protection de la minorité russophone dans les pays européens aux yeux de la Russie, l'impression de double morale dans les activités de l'OSCE (du point de vue russe, la plupart de ces activités se concentraient sur les pays postsoviétiques), ou le manque de prise en compte des dimensions politico-militaire et économique par rapport à la dimension humaine.

Zellner résume la situation en expliquant qu'en 2005, la Russie ne voyait plus en l'OSCE qu'un agent du changement. Et tandis que la Russie avait échoué à défendre ses intérêts et son influence, l'Occident, lui, avait réussi à étendre la sienne aux dépens de la Russie. Face à ce conflit d'intérêts, Zellner estimait que l'OSCE n'avait qu'une seule possibilité de perdurer : il fallait que la Russie reconnaisse que le meilleur moyen de maîtriser l'évolution perpétuelle du monde résidait dans la coopération avec l'Occident. Or l'OSCE pouvait en devenir le cadre, à la condition toutefois d'évoluer elle-même, en cessant de se focaliser sur la dimension symbolique politique pour devenir une organisation traitant les menaces et les risques internationaux. Si elle échouait à se réformer, elle risquait de voir sa position marginalisée. L'OSCE resterait alors une organisation « stand by », dont l'utilité se verrait peut-être seulement en cas de conflit.

L'OSCE est-elle parvenue à évoluer dans ce sens ? Si l'on se penche sur l'article de Kropatcheva la réponse est plutôt négative, regardant les années 2005 à 2015. Les révolutions de couleur en Géorgie, en Ukraine et au Kirghizistan, la condamnation des fraudes électorales en Russie et le soutien apporté aux protestations contre le gouvernement par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (ODIHR) n'ont fait que creuser le fossé entre l'OSCE et la Russie. Kropatcheva cite Vladimir Poutine, qui en 2007 a qualifié l'OSCE de « vulgaire instrument visant à promouvoir les intérêts politiques étrangers d'un groupe de pays ». Avec la guerre au Caucase de 2008 et la crise ukrainienne de 2015, la relation entre l'OSCE et la Russie a connu de nouveaux embarras.

Ce sont précisément ces crises qui, selon Kropatcheva, ont montré que le cadre proposé par Zellner pour identifier et prévenir les conflits internationaux et la gestion pacifique des relations entre États membres a échoué. Pour Kropatcheva, l'OSCE est devenue ce que Zellner appelait une organisation « stand by », à laquelle on n'a recours qu'en cas de

conflit. Pourtant, toujours selon Kropatcheva, c'est précisément ce rôle qui a fait la force de l'OSCE dans le conflit ukrainien. L'OSCE a ainsi été le médiateur le plus impartial entre les parties, et c'est seulement grâce à l'intervention de l'OSCE que des accords de coopération ont pu être trouvés, par exemple l'envoi de la Mission spéciale d'observation en Ukraine.

[swisspeace](#)

Flavio Dal Din

flavio.daldin@swisspeace.ch

Communications

[links](#)

- [Russia and the OSCE: From High Hopes to Disillusionment \(en anglais\)](#)
- [The Evolution of Russia's OSCE Policy: From the Promises of the Helsinki Final Act to the Ukrainian Crisis \(en anglais\)](#)

actualité

Organisations membres du KOFF

Conférence MMS/aidsfocus.ch 2018: la violence basée sur le genre, approches et défis au niveau des populations et de la défense des droits

Le 2 mai 2018, le réseau Medicus Mundi Suisse a tenu sa conférence annuelle à Berne, sur le thème de la violence basée sur le genre. À cette occasion, nous avons discuté des causes fondamentales de cette violence et de solutions tangibles pour la prévenir et la réduire au maximum. Les intervenants se sont clairement exprimés en faveur d'une approche pluridisciplinaire. Bien que le mouvement #MeToo ait levé le tabou autour du harcèlement et de l'abus sexuels, une violence cachée persiste dans de nombreux pays. En raison d'un système de santé défectueux, les victimes de viol continuent de porter le fardeau de leur agression, aussi bien physiquement que psychologiquement. Par peur de ne pas être crues ou de s'entendre dire que ce qu'elles ont vécu ne constitue pas un viol, nombreuses sont les victimes qui n'entament pas d'action en justice et ne reçoivent pas de soins médicaux. Nous avons également discuté du fait qu'au sein même des organisations humanitaires, il existe des cas de harcèlement sexuel et d'exploitation du personnel. L'exploitation et l'abus sexuels dans le cadre de l'aide humanitaire et de la coopération au développement sont dus à des déséquilibres des rapports de force liés au sexisme, au racisme et à des structures de pouvoir mondiales. Il nous faut non seulement renforcer les structures organisationnelles, mais aussi nous attaquer à ces causes fondamentales, pour empêcher

que toute solution ne reste réactive et superficielle.

[Medicus Mundi Schweiz](#)

Carine Weiss

cweiss@medicusmundi.ch

links

- [aidsfocus.ch](#)
- [Medicus Mundi Suisse](#)
- [#AidToo: Sexual exploitation in international cooperation \(en anglais\)](#)

Les rôles dévolus aux hommes et aux femmes dans les religions

Le colloque interconfessionnel organisé par Mission 21 le 5 mars 2018 sur le thème des rôles dévolus aux hommes et aux femmes dans les religions a suscité beaucoup d'intérêt.

Ahmad Mansour, psychologue et expert de l'islamisme, s'est demandé pourquoi de jeunes hommes deviennent violents au nom de l'honneur ou se radicalisent. À partir de l'étude de différents cas, il a montré des convergences dans les situations, par exemple un foyer parental patriarcal, l'absence de père ou des mises à l'écart à l'école. Ces schémas se retrouvent chez les extrémistes de droite. Il ne s'agit pas à la base de problèmes religieux, mais psychologiques. Ces jeunes personnes en quête de repères les trouvent dans ces idéologies. Il faudrait donc proposer d'autres solutions pour éviter que ces jeunes ne dérivent : organiser la prévention, soutenir les familles, favoriser l'égalité de droits entre garçons et filles et lever des tabous sexuels.

L'intervention d'Esma Isis-Arnautovic, islamologue, portait sur le thème de l'islam et du corps. Selon elle, la neutralité vis-à-vis des hommes et des femmes, l'immatérialité de Dieu et la vision positive de la corporéité humaine sont des aspects fondamentaux de l'islam. Elle a abordé de manière nuancée des thèmes concrets tels que la pureté, la menstruation, l'habillement, la sexualité et la pudeur. Amira Hafner-Al Jabaji, animatrice de l'émission « Sternstunde Religion » de SRF, a souligné l'importance des facteurs non-religieux dans les rôles attribués aux hommes et aux femmes des cultures islamiques.

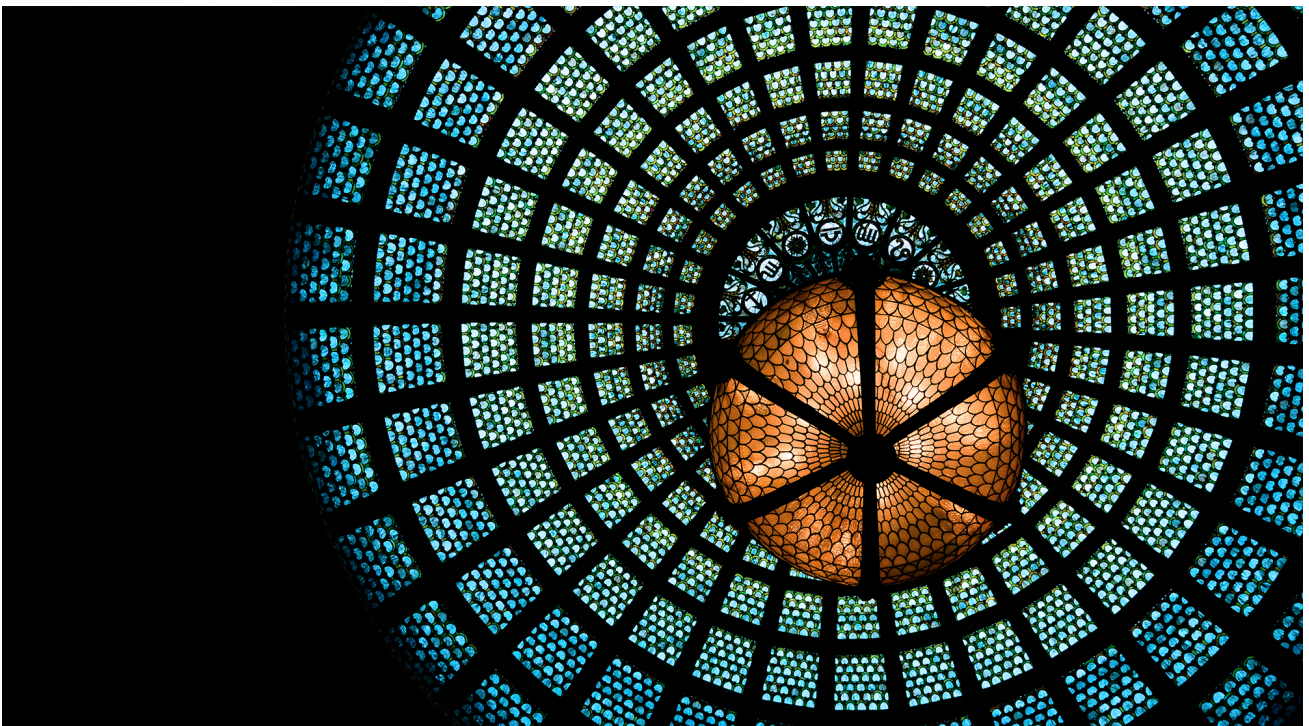
Ce colloque a montré que les rôles sexués et le patriarcat ne sont pas uniquement imputables aux religions, mais sont le fruit d'interactions complexes entre culture, économie et histoire. Le psychologue Ahmad Mansour a conclu par ces mots: « J'observe que ces débats sont menés de manière très polarisée et moralisatrice. D'un côté, les religions, et en particulier l'islam, sont souvent diabolisées et présentées comme des facteurs d'oppression. De l'autre, il y a un certain angélisme multiculturel qui voudrait faire passer pour anodins des contenus religieux et des pratiques problématiques. » Il reste donc beaucoup à faire pour que l'impact des religions sur les rôles sexués, qu'il soit utile ou délétère, soit perçu de manière plus nuancée.

[Mission 21](#)

Dr. Detlef Lienau

actualité

swisspeace / KOFF



Chicago Cultural Center © 2011 Kelly Sandos. flickr creative common

Réduire les conflits, promouvoir la paix – avec le CAS en promotion civile de la paix

Quel est l'impact de la promotion de la paix ? Quels sont les défis qui se posent dans le cadre d'un travail en contexte fragile ? Quels changements constate-t-on dans les rôles dévolus à chacun des sexes lors d'un conflit et quelles en sont les conséquences ? Dans quels cas et comment la médiation peut-elle désamorcer un conflit ? Comment les plus graves atteintes aux droits humains et violations du droit international humanitaire peuvent-elles être traitées ? Comment passer d'une économie de guerre à un système économique qui favorise la paix ?

Ces questions sont au cœur de la formation post-diplôme (CAS) en promotion civile de la paix. Cette formation continue en cours d'emploi informe les participants des dernières avancées dans de nombreux domaines de la promotion civile de la paix et les familiarise à

des méthodes pratiques. Il est conçu pour les professionnels et les universitaires intéressés au travail sur la promotion de la paix et les conflits et souhaitant rapprocher leurs propres expériences des analyses théoriques et des connaissances pratiques actuelles.

Le CAS a lieu de septembre 2018 à août 2019 et constitue l'un des modules du Master of Advanced Studies (MAS) en promotion civile de la paix proposé par swisspeace et l'université de Bâle.

[swisspeace](#)

swisspeace academy
academy@swisspeace.ch

[links](#)

- [Informations complémentaires \(en anglais\)](#)
- [Inscription jusqu'au 30 juin 2017 \(en anglais\)](#)

Étude: perspectives en matière de paix et migrations

Suite au numéro d'*à propos* sur la migration et la promotion de la paix, la Division Sécurité Humaine du Département fédéral des affaires étrangères a demandé à swisspeace de poursuivre ses recherches sur la corrélation entre migration et paix. Ces travaux ont débouché sur une étude qui répertorie la littérature – limitée – sur le sujet, et questionne les interactions entre migrations induites par un conflit et promotion de la paix. Ce faisant, elle permet de mieux comprendre les opportunités liées à cette corrélation, et ses limites.

Les politiques et les mesures actuelles en matière de migrations tendent à se concentrer sur les résultats à court terme, comme le retour précoce des migrants forcés dans leur pays d'origine. La perception prédominante qui en résulte dans la sphère politique, les médias et la société est que la migration est temporaire et non désirée. Toutefois, l'étude montre que l'absence d'une vision à long terme ne reste pas sans conséquences sur la paix et la stabilité locales, régionales et internationales. Il est donc nécessaire d'approfondir l'analyse des liens existant entre la promotion de la paix et les migrations induites par les affrontements pour prévenir la résurgence des conflits violents et assurer la paix et la stabilité.

D'une part parce que l'intégration des questions migratoires dans la promotion de la paix peut améliorer la sensibilité à cette dernière. Une connaissance approfondie des causes, des moteurs et de la dynamique des migrations induites par les conflits peut améliorer la promotion de la paix en renforçant la prise en compte de l'impact de ces migrations sur les processus de promotion de la paix et sur le contexte [du conflit], et inversement, et donner naissance à des outils et des méthodes de consolidation de la paix. D'autre part, parce que la promotion de la paix peut, de par sa dimension holistique et sensible au conflit, contribuer à améliorer les travaux de recherche et la pratique des migrations forcées, ainsi

qu'à créer des approches globales de la gouvernance des migrations. La consolidation de la paix offre un grand nombre d'opportunités et, par conséquent, constitue un atout politique pour la gouvernance mondiale des migrations, notamment en matière de prévention des migrations induites par les conflits, et de participation des migrants forcés dans la construction de la paix et dans les processus de traitement du passé.

[swisspeace](#)

Andrea Grossenbacher

Andrea.Grossenbacher@swisspeace.ch

[links](#)

- [à propos Migration et promotion de la paix](#)
- [L'étude sera prochainement publié ici](#)

Assemblée des membres du KOFF 2018

L'assemblée annuelle des membres du KOFF a eu lieu le 30 mai 2018. À cette occasion, le rapport annuel du KOFF 2017 a notamment été présenté. La partie thématique de l'événement était centrée autour du Programme 2030. Le KOFF s'engage dans la Plateforme Agenda 2030, qui regroupe des organisations de la société civile actives dans les domaines du développement, de la paix, de l'environnement, des droits humains, de l'économie durable, de l'égalité des sexes et des syndicats. Les questions suivantes ont ensuite été abordées : comment les objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030, en particulier l'objectif 16 sur la paix et la justice, peuvent-ils être intégrés au niveau administratif et politique en Suisse ? Quelle est l'importance des ODD pour le travail des deux membres publics du KOFF, la DSH et la DDS, et de quelle manière le Programme 2030 sera-t-il abordé au Parlement fédéral ? Les initiatives des différents membres du KOFF concernant la société civile peuvent-elles être incluses dans les processus et les débats ? Quelles sont les limites ?

[swisspeace](#)

Anna Leissing

Anna.Leissing@swisspeace.ch

[links](#)

- [Rapport annuel du KOFF 2017](#)
- [Plateforme Agenda 2030 \(en allemand\)](#)

calendrier

Événements

Mars 2018 – octobre 2018

Genève, Suisse

[Destination Croix-Rouge à Genève](#)

L'exposition temporaire « Destination Croix-Rouge » à la Maison du futur, à Genève, vous invite à un périple dans des régions sinistrées. Par cette exposition, la Croix-Rouge souhaite présenter des pays et des personnes touchées par des catastrophes, et montrer les possibilités qui existent pour prévenir ces dernières et réduire les risques.

[Informations complémentaires](#)

5 juin 2018

Zurich, Suisse

[Soirée cinéma – vol des terres au Cambodge](#)

Dans ce film, le réalisateur Mehdi Sahebi documente le vol des terres des propriétaires des plantations et les conséquences sur la population locale. Après le film il y a une discussion ouvert avec le réalisateur.

[Informations complémentaires](#)

10 juin 2018

Zurich, Suisse

[Fête de clôture de la campagne « Annoncer la couleur »](#)

À travers la campagne « Annoncer la couleur », l'EPER et plus de 180 partenaires veulent faire entendre la voix d'une Suisse humaine. Cette campagne a pour but de contribuer à des échanges constructifs sur la question des réfugiés et à une politique d'asile solidaire.

[Informations complémentaires](#)

22 juin 2018

Bâle, Suisse

[« Dialog International » : Soudan du Sud, et maintenant ?](#)

Depuis 2013, la guerre civile fait rage au Soudan du Sud. Dans le cadre de la série « Dialog International », un débat est organisé à la Maison des missions de Bâle. Les personnes intervenantes et invitées discuteront du rôle de l'Église au Soudan du Sud et du potentiel du plan d'action pour la paix.

[Informations complémentaires](#)

Septembre 2018 – août 2019

Bâle, Suisse

[Certificate of Advanced Studies \(CAS\) in Civilian Peacebuilding Essentials](#)

Pendant ce cours, vous découvrirez les défis rencontrés par les médiatrices et médiateurs au cours des pourparlers de paix et de la promotion du dialogue. Vous pourrez également suivre une formation destinée à développer votre talent de négociateur et de médiateur.

[Informations complémentaires](#)

[Inscription jusqu'au 30 juin 2018](#)

10 – 14 septembre 2018

Bâle, Suisse

[Cours « Dealing with the Past & Conflict Transformation »](#)

Un rapport au passé approprié est souvent un élément essentiel dans l'instauration d'une paix durable. Ce cours vous présentera les défis et les potentiels de la création et de la mise en œuvre de processus liés au traitement du passé.

[Informations complémentaires](#)

[Inscription jusqu'au 30 juin 2018](#)

24 – 26 octobre 2018 ber 2018

Bâle, Suisse

[Cours « Fragility, Conflict & Statebuilding »](#)

Comment faire face à l'instabilité ? Comment renforcer un État ? Telles sont les questions abordées par le cours « Fragility, Conflict & Statebuilding ». L'accent sera mis sur les défis liés au renforcement de l'État, tant sur les plans de la conception, de la politique que de la mise en œuvre, dans des contextes fragiles et touchés par les conflits.

[Informations complémentaires](#)

[Inscription jusqu'au 31 juillet 2018](#)

Ce PDF a été généré automatiquement.
Lire à propos : www.swisspeace.ch/apropos

Éditeur KOFF de swisspeace
Contact Sonnenbergstrasse 17, Case postale, CH-3001 Bern
Tél.: +41 (0)31 330 12 12
Rédaction Amélie Lustenberger, Flavio Dal Din
Traduction Furrer Übersetzungen, Übersetzergruppe Zürich
Couverture Mission de l'OSCE en Ukraine 2015. Photo: OSZE

KOFF

Die Schweizer Plattform für Friedensförderung
La plateforme suisse de promotion de la paix
La piattaforma svizzera per la promozione della pace
The Swiss platform for peacebuilding

Le KOFF est une plateforme d'échange et de dialogue animée par swisspeace. Elle est soutenue par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et les ONG suisses suivantes :

ae-centre	Fondation Hironnelle	Organisation suisse d'aide aux réfugiés
Action de Carême	Fondation Peace Nexus	Palmyrah
Alliance Sud	Fondation village d'enfants	Peace Brigades International Suisse
APRED	Pestalozzi	Peace Watch Switzerland
artasfoundation	Graines de Paix	Quaker United Nations Office
Baha'i	Green Cross Suisse	Société pour les peuples menacés
Brücke · Le pont	Groupe pour une Suisse sans armée	Solidar Suisse
Caritas Suisse	HELVETAS Swiss Intercooperation	SOS Village d'enfants
cfd	IAMANEH Suisse	Stiftung für Integrale
Conseil suisse pour la paix	ICP	Friedensförderung
Croix-Rouge Suisse	Initiative de Lucerne pour la paix et la sécurité (LIPS)	Swiss Academy for Development
DCAF	Interpeace	SWISSAID
Eirene Suisse	Ligue Suisse des femmes catholiques	Terre des Femmes Suisse
Entraide Protestante Suisse	medico international suisse	terre des hommes schweiz
Femmes de Paix Autour du Monde	MIR Suisse	
Femmes pour la Paix Suisse	mission 21	
Fondation Caux – Initiatives et changement	miva – transporte l'aide	